

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **adiologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

■ L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Rééducation :**

■ L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

■ Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

■ En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

■ La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

■ La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

■ La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5318

Société : (3181)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Zhar Rachida

Date de naissance : 26/08/1962

Adresse : 66 rue El Fouad angle Rastaphia El Bouai

Tél. 664821856

Total des frais engagés : DRS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/12/2020

Nom et prénom du malade : ZHAR RACHIDA Age : 1962

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 12/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<u>23/12/2021</u>	<u>1</u>	<u>250,00</u>		

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Pharmacie MEF</b> Selma TAZI Docteur en Pharmacie 2, Rue Al Woroud - Casablanca Tél: 0522 27 46 26	<u>23/12/2021</u>	<u>55,00</u>

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

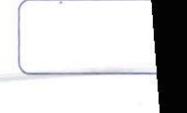
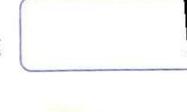
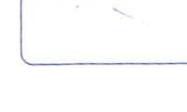
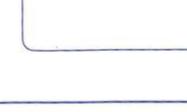
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

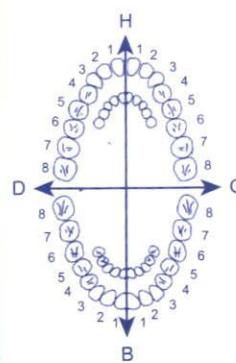
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				<b>CCEFFICIENT DES TRAVAUX</b>
				
				<b>MONTANTS DES SOINS</b>
				
				<b>DEBUT D'EXECUTION</b>
				
				<b>FIN D'EXECUTION</b>
				
				<b>CCEFFICIENT DES TRAVAUX</b>
				
				<b>MONTANTS DES SOINS</b>
				
				<b>DATE DU DEVIS</b>
				
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b>
				

## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	G	21433552
	00000000	00000000	
D	00000000	00000000	B
	35533411	11433553	



**(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Abdellah KASSA

Spécialiste en Chirurgie Générale  
Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris VI  
Coeliochirurgie  
Chirurgie Digestive, Urologie  
Chirurgie Gynécologique, du Sein  
& de la Thyroïde  
Chirurgie Proctologie (Hémorroïdes  
Abcès Anal - Fistule Anale...)  
Echographie

# الدكتور كاسا عبد الله

طبيب إختصاصي في الجراحة العامة  
خريج كلية الطب بباريس  
الجراحة بالمنظار الداخلي  
جراحة الجهاز الهضمي والبولي  
جراحة أمراض النساء  
جراحة البواسير... الخ  
الفحص بالصدى

INPE  
092042365  
Casablanca, le :

23/12/20

Dr. KASSA Abdellah  
Spécialiste Chirurgie Générale  
8 Av 6 Nov 75 - Casablanca  
Télé: 0522 27 46 26

M<sup>m</sup> ZHAR RACHIDA

Biochyllose 3000  
Mo dil 1/1000

55,00 1 cp d 3 / 18

15

Après

Pharmacie MERCURE  
Selma TAZI  
Docteur en Pharmacie  
2, Rue Al Woroud - Casablanca  
Tél: 0522 27 46 26

Dr. KASSA Abdellah  
Spécialiste Chirurgie Générale  
8 Av 6 Nov 75 - Casablanca  
Télé: 0522 27 46 26

55,90